

DOSSIER DE PRESSE

Avril 2019



LE COURTIER EN CRÉDIT IMMOBILIER SANS HONORAIRES

WWW.AVICAP.FR

Courtier en crédit immobilier précurseur du courtage sans honoraires depuis 2002, Avicap se développe et affirme ses ambitions au niveau national. L'objectif affiché du courtier ? Ouvrir une centaine d'agences en France à horizon 2023.

Dans un contexte très favorable pour les emprunteurs avec des taux d'intérêts historiquement bas, Avicap a développé un modèle alternatif à celui de ses concurrents. Les consommateurs sont en effet de moins en moins prêts à payer pour un service qu'ils peuvent trouver

gratuitement. Pour autant, le service du courtier est indispensable aux emprunteurs dans un contexte de connaissances "perfectibles" des Français liées aux questions budgétaires et confiance mitigée à l'égard des banques traditionnelles*.*

AVICAP PROPOSE AINSI UN SERVICE CENTRÉ AUTOUR DU POUVOIR D'ACHAT DES FRANÇAIS.

Contact presse

LISA WYLER

06 33 66 86 29

presse@avicap.fr

* Enquête de l'institut Audirep pour la Banque de France, mars 2019

Qui est AVICAP, précurseur du courtage gratuit ?

A l'origine, Avicap est né d'une conviction, celle que le courtage en crédit immobilier ne pouvait s'exercer en étant rémunéré deux fois : une fois par l'établissement bancaire chez qui le prêt est finalement signé, et une fois par le client pour lequel le courtier a recherché la meilleure offre. Nous sommes en **2002**, l'économie est bouleversée par de nouveaux entrants dans différents secteurs qui viennent dynamiser des pans entiers de l'économie. Ainsi est né Avicap, précurseur du courtage en crédit immobilier sans honoraires.

Les clients ne paient pas le service proposé par le courtier, seules les banques les rémunèrent. Pour autant, Avicap propose un conseil, certes gratuit, mais indispensable pour des consommateurs afin de choisir la meilleure offre parmi toutes les options de crédit et d'assurances possibles. C'est la raison d'être d'Avicap : offrir le meilleur conseil et accompagner ses clients à toutes les étapes de leur prêt.

Avicap en quelques chiffres



Avicap en 5 dates clés

2002 Création d'Avicap par Cyril Dubois et Franck Courrouyez

2005 Alan Scouarnec et Jean Cerda rejoignent Avicap en tant qu'associés

2008 Grégory Durand-Poudret est le 5ème associé d'Avicap

Création de Neufissimo, filiale dédiée à la vente d'immobilier neuf

2018 Neufissimo se développe fortement et représente 20% du CA d'Avicap

2019 Avicap ouvre des agences dans toute la France et recrute largement

État major : les cinq associés d'Avicap



Cyril Dubois
Cofondateur



Franck Courrouyez
Cofondateur



Jean Cerda
Directeur du développement



Alan Scouarnec



Grégory Durand-Poudret

Un modèle qui bouleverse le marché du crédit immobilier

En 2019, de moins en moins de consommateurs sont prêts à payer pour un service qu'ils peuvent trouver gratuitement. C'était déjà la conviction d'Avicap en 2002 lors de sa création, et cela l'est encore plus aujourd'hui. Ces nouveaux modes de consommations, couplés à un besoin de transparence de plus en plus fort rendent le modèle d'Avicap plus que d'actualité. La vocation des courtiers d'Avicap est claire : remettre le conseil au centre de la relation client.

Avicap et le courtage sans honoraires, comment ça marche ?

**01**

Le client choisit un courtier en crédit immobilier.

**02**

Le courtier sélectionne les meilleures offres pour son client en recherchant le taux le plus intéressant, la meilleure assurance de prêt, l'autre spécialité d'Avicap.

**03**

Avicap conseille ses clients sur tous les aspects du prêt immobilier, jusqu'au moment de la signature de l'offre de prêt. Le conseiller peut même les accompagner auprès du banquier lors de la signature.

**04**

Ce n'est que lorsque le contrat de prêt est signé que les conseillers Avicap ne sont rémunérés par la banque.

A SAVOIR

Dans les pays anglo-saxons, **80%** des emprunteurs font appel à un courtier. En France seuls **30%** des emprunteurs le font. Le marché du courtage est donc amené à se développer fortement dans les années à venir.

Bien choisir son assurance de prêt, avec Avicap

Avec la faiblesse des taux d'intérêt, le montant de l'assurance emprunteur représente, 30 % du coût total du prêt en moyenne. Il peut même arriver que l'assurance emprunteur coûte aussi cher que le crédit. D'où l'intérêt d'être bien conseillé en la matière.

Grâce à ses partenaires, Avicap permet à ses clients de réaliser jusqu'à 50% d'économie sur le prix de celle-ci et donc diminuer encore le coût global de leur emprunt. Avicap propose également une solution en cas de risque aggravé permettant ainsi à certains clients de réaliser leur projet dans certains cas où leur banque ne peut les assurer en raison de leur état de santé.

A SAVOIR

Depuis le 1^{er} janvier 2018, avec l'entrée en vigueur de l'amendement Bourquin, les Français ont la possibilité de résilier leur assurance tous les ans, à condition que le niveau de garanties proposé par le nouveau contrat soit au moins équivalent.

Les 5 raisons qui vont rendre AVICAP incontournable en 2019

01

Avicap propose systématiquement les taux les plus bas à ses clients **gratuitement.**

02

Avicap **conseille** et accompagne ses clients jusqu'au bureau du banquier pour signer leur offre de prêt.

03

Avicap **recrute** dans toute la France.

04

Avicap propose à ses clients l'assurance de prêt la moins chère, permettant de faire diminuer le **coût global** de leur emprunt immobilier.

05

Avicap assure tous les emprunteurs, y compris en cas de **risque de santé aggravé.**

Une entreprise qui recrute

Avec 70 collaborateurs et une ambition affichée d'atteindre le seuil d'une centaine d'agences d'ici à 2023, Avicap se développe sur toute la France Métropolitaine. L'entreprise recrute des professionnels expérimentés des secteurs immobilier, assurance, bancaire ou commercial. L'entreprise assure leur formation à ses outils et méthodes et les accompagne dans leur prise de fonction.

CAP SUR 100 AGENCES D'ICI 5 ANS

Avec une croissance soutenue d'environ **15% par an** depuis sa création, Avicap ambitionne d'ouvrir une centaine d'agences de courtage en crédit immobilier d'ici à 2023 en France.

Un modèle de développement mixte
qui mêle affiliés et franchisés

Avicap dispose d'un réseau de mandataires, affiliés principalement, avec quelques franchisés. Le contrat de franchise est chez Avicap une évolution possible du contrat de mandataire lorsque le mandataire veut développer son activité à plus grande échelle sur une région, recruter des collaborateurs et ouvrir plusieurs agences. Les possibilités de développement sont donc importantes chez Avicap.

Les autres métiers d'Avicap

Avicap a construit son développement autour de trois métiers historiques, le courtage en crédit immobilier, la gestion de patrimoine et l'assurance de prêt.

Aujourd'hui, le courtage reste une activité largement majoritaire du groupe, puisqu'elle représente 70% de l'activité, mais d'autres activités sont venues compléter les expertises d'Avicap, qui s'organisent ainsi :

• Rachat de crédit

• Assurance

• Produits de placement

• Immobilier neuf avec une filiale dédiée : NEUFISSIMO

• Logement locatif

• Formation

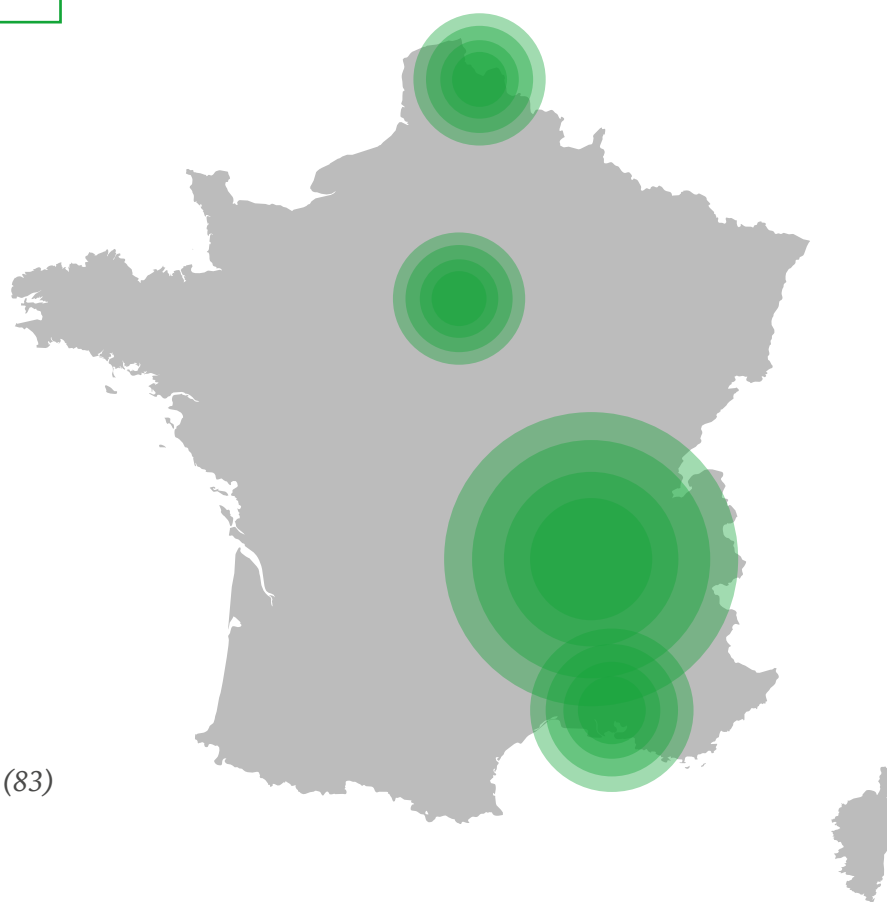
Les agences AVICAP

Une très forte implantation en Auvergne-Rhône-Alpes, berceau du courtier, et un important développement en cours dans la France métropolitaine.

AVRIL 2019 : 23 AGENCES

Aix-en-Provence (13)
Aix-les-Bains (73)
Ambérieu (01)
Andrézieux-Bouthéon (42)
Annecy (74)
Annemasse (74)
Caluire-et-Cuire (69)
Chambéry (73)
Crolles (38)
Écully (69)
Ferney-Voltaire (01)
Grenoble (38)
La Motte-Servolex (73)
Le Touvet (38)
Lille (59)
Lyon (69)
Meylan (38)
Paris (75)
Saint-Étienne (42)
Saint-Maximin-La-Sainte-Baume (83)
Saint-Priest (69)
Villeneuve d'Ascq (59)
Voiron (38)

ET D'AUTRES À VENIR...



Contact presse

Retrouvez Avicap

LISA WYLER

06 33 66 86 29

presse@avicap.fr